
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance extraordinaire du budget du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 2 décembre 2014, à compter de 20h40.

Sont présents :

Madame la conseillère Sylvette Savaria et les conseillers, messieurs Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Pierre St-Louis, Rémi Francis et Daniel Palardy formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier assure le greffe de la session.

1- Ouverture de la séance, constat de quorum

Ouverture de la séance à 20h40 et constat de quorum, tous reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

2014-12-166

Sur la proposition de la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et constat de quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2015 – Adoption
4. Programme triennal d'immobilisation 2015, 2016 et 2017 – Adoption
5. Période de questions portant sur le budget
6. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

3- Adoption du Budget 2015

Lecture du document explicatif du budget 2015 par monsieur le maire Daniel Plouffe.

BUDGET 2015

REVENUS	BUDGET 2014
Taxe générale	420 706\$
Taxe de police	104 363\$
Imposition de droits	7 500\$
Gestion des matières résiduelles	41 361\$
Taxe de secteur (nettoyage de cours d'eau)	61 500\$
Remboursement TVQ	15 000\$
Aqueduc (entretien du réseau et consommation d'eau)	53 129\$
Salle communautaire – Subvention fédérale	47 765\$
Salle Communautaire – Pacte rural	39 197\$
Cuisine communautaire et bureaux – Pacte rural	74 000\$
Installation skate park – Pacte rural	7 350\$
Subventions amélioration réseau routier, taxe d'accise	143 882\$
Autres (constats, location salle, redevances mat. rés., intérêts...)	28 375\$
Surplus accumulés non affectés	50 000\$
TOTAL REVENUS :	1 094 128\$
DÉPENSES	
Administration générale	252 616\$
Sécurité publique	170 526\$
Transport	162 383\$
Hygiène du milieu	114 868\$
Urbanisme et aménagement du territoire	109 525\$
Loisirs et culture	284 210\$
TOTAL DÉPENSES :	1 094 128\$

<u>Taux de taxation :</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>Augmentation</u>
Taxes générales :			
Résidentiels et 6 logements :	.4057/100\$.4388/100\$.0331/100\$
Industriels et commerciaux :	.7171/100\$.7828/100\$.0657/100\$
Immeubles agricoles :	.4057/100\$.4388/100\$.0331/100\$
Immeubles non résidentiels :	.5500/100\$.6031/100\$.0531/100\$

Les taux de taxation sont présentés en cents par 100 \$ d'évaluation.

	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>Augmentation</u>
Taxes de police :	.0959/100\$.1105/100\$.0146/100\$

<u>Service d'aqueduc :</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>Augmentation</u>
Entretien du réseau :	186,70\$	197,31\$	10.61\$

Ce montant est payable pour chaque entrée d'eau installée.

Fourniture d'eau :

- a) Toutes catégories d'immeubles à l'exception des exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
 - excédent aux 100 premiers mètres cubes, facturé à 0.50\$ du mètre cube.
- b) Exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
 - 50 mètres cubes additionnels au tarif de 0.50\$ du mètre cube pour la résidence;
 - Excédent du 150 mètres cubes calculé au tarif de 0.50\$ du mètre cube.

Transport, cueillette et élimination des ordures ménagères :

	<u>2014</u>	<u>2015</u>
- Immeubles résidentiels :	225,61\$	181\$
- Immeubles industriels, commerciaux, institutionnels :	203,30\$	163,31\$
- Bacs supplémentaire matières résiduelles :	174,50\$	174\$
- Conteneur 8 verges cubes :	1 957\$	1 959\$

2014-12-167

Sur la proposition du conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, il est unanimement résolu d'adopter le budget 2015 tel que présenté, avec des dépenses et des revenus égaux de 1 094 128 \$.

ADOPTÉE

4- Programme triennal d'immobilisation 2015, 2016 et 2017 – Adoption

2014-12-168

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article n° 953.1 du code municipal ;

CONSIDÉRANT le caractère non obligatoire du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER le programme tel que déposé, à savoir :

Plan triennal d'immobilisation

Année : 2015 :

- Rénovation de la salle communautaire, construction d'une cuisine communautaire et de bureaux pour les loisirs et la culture et installation du skate park
- ▶ Coût évalué à : 211 000 \$,
Financement : Subvention de Développement économique Canada, Pacte rural, fonds municipal et revenus de sources locales

Année 2016 :

- Aqueduc : contrôle de la qualité de l'eau : instruments et accessoires
- ▶ Coût évalué à : 60 000\$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

Année 2017 :

- Construction d'un bâtiment fonctionnel pour les travaux publics et les loisirs
- ▶ Coût évalué à 50 000\$
Financement : Subvention, contribution municipale et emprunt à court terme

ADOPTÉE

5- Période de questions

Monsieur le maire tient une période de questions pour les citoyens dans l'assistance.

Aucune question n'est présentée.

2014-12-169

6- Clôture de la session

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et unanimement résolu que la présente session soit close à 20h50.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Claude Geoffrion
Directeur général et secrétaire-trésorier